Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pottier-André, 15 janvier 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Pottier-André *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation3 p. (282, 283, 284)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pottier-André, 15 janvier 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26859

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26859?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 janvier 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinatairePottier-André
Lieu de destinationLa Fère (Aisne)

Description

RésuméGodin indique à Pottier-André qu'il a bien reçu la cuisinière que celui-ci a confiée au « Père Roussel », qu'il l'a examiné et qu'il a constaté qu'elle est parfaitement confectionnée, sauf un coup de lime qu'il a fallu donner à une pièce du foyer. Il a fait plusieurs expériences de mise à feu après la réception de la lettre de Pottier-André du 10 janvier 1849. Il en tire la conclusion que la mauvaise qualité du charbon est la cause du mauvais tirage des appareils ; il n'envisage pas dans l'immédiat de fabriquer des foyers plus grands pour le mauvais combustible et recommande d'augmenter la longueur des tuyaux des cuisinières. Il informe Pottier-André qu'il soustrait 303 F et 92 F de ses factures, montants qui correspondent aux quatre cuisinières retournées à Godin.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesRoussel [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomPottier-André
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieNégociant, marchand de fer à La Fère (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26859?context=pdf

1849 282

Cateau — M. Emile Cousin

janvier 15 — je vous remets sous ce pli un tarif de mes produits conformément a votre demande du 11 Sept

dans l'espoir de vos ordres agréez M m &

Metz — M. Saverdoing

15 — je viens de vous expédier une dre sur la commande de M. Manesse de Franoy j'ai cru devoir vous en mettre une perfectionnée que je vous cède vu le transport que vous avez a payer au prix des anciennes

je dispose donc sur vous au 2 février prochain de la somme de fr 110 pour solde de ce fourneau qui vous sera arrivé pour cette époque

agréez M mes salu

Compiègne — M Vraye notaire

15 — je viens de vous expédier la cuisinière que vous me demandez par votre lettre du 10 courant au lieu de faire suivre le remboursement je prends la liberté de disposer sur vous a vue de la somme de fr 120 le prix que vous m'indiquez est pris ici je vous fais donc remise de 5 francs sur le prix ordinaire en considération de l'éloignement

agréez M

La Fère — Monsieur Pottier André

15 — j'ai reçu la dre que vous avez remis au Père roussel je l'ai examiné et me suis convaincu qu'elle était parfaitement confectionnée sauf un coup de lime qu'il était nécessaire de donner a la pièce du foyer qui posait contre un boulon et ne joignait pas tout a fait du haut malgré

cela et la certitude pour moi que cette d^re pouvait parfaitement marcher je me suis empressé de faire les expériences suivantes aussitot la reception de votre lettre du 10 d^nt.

je posais un tuyau de un metre 20 centi sur la d^re que vous m'avez renvoyé j'en mis un egalement de meme demension sur une d^re ayant un de mes anciens foyers placées toutes deux sous une vaste hote de cheminée entièrement ouverte conditions peu favorables je mis quelques copeaux de menuisier dans chacune et des copeaux de chêne presque verts après y avoir mis le feu je mettais dans le foyer de chacune 3 kilogrammes de charbon de marimont le feu se developpa egalement dans l'une et dans l'autre et 3 heures ½ après le feu s'éteignait dans toutes les deux après le refroidissement je pesais ce qui restait de charbon dans chaque foyer le ~~votre~~ foyer a porte a rotir en contenait 300 grammes le foyer ancien contenait 550 grammes l'avantage etait donc en faveur du foyer dont vs vs pleignez. le lendemain j'ai recommencé une expérience sur un combustible beaucoup plus difficile a bruler sur du Coke de fonderie très dur j'allumai comme la première fois dans cette expérience j'ai reconnu que le feu se developpait plus rapidement dans l'ancien foyer et s'elevait a une plus haute temperature le feu s'eteignit plus vite dans celui ci mais la chaleur n'etait pas très active dans le nouveau foyer j'en conclus donc que pour un mauvais combustible le foyer n'a pas suffisamment d'air dans une troisième expérience je remplaçais la plaque du foyer contre la porte a rotir par une de ces plaques qui sont percé de carreaux comme vous en avez sans doute eu dans ~~le~~

284

de celles que je vous ai expédiées. cette fois encore lavantage a été pour le nouveau modèle. vous voyez M. Pottier que je fais tout pour me rendre aux justes observations qui me sont faites mais quil reste etablé pour moi que vous devez vous en prendre plutot ~~au~~ la mauvaise qualité du combustible qua mes foyers jai ici un certain nombre de ces cuisinières dont on est content jen ai vu dans mes voyages dont on est satisfait. sil y a quelque chose a desirer cest pour les charbons tres durs. je vous enverrai des pieces de coté qui sont plus convenables que celles quil était a celle que vs m'avez retournée dites m'en le nombre je ne puis vous donner de foyers plus grand cest un travail assez long que je ferai en vu des mauvais charbons mais faites augmenter la longueur des tuyaux pour celles dont on se plaint ~~et~~ jai profité de cette lettre pour vous prevenir quayant disposé sur vous comme il est dit en mes diverses factures jai neamoins reduit sur mes livrances des 9 et 12 octobre la somme de fr 303 montant des trois cuisinières que vous m'avez retournées jai crédité egalement votre compte de la somme de fr 92 pour la cre que venez de me renvoyer que je porte en reduction sur la fre ci jointe

agreez

origny Ste Ble Monsieur Demarly

15

je viens vous informer que je viens de prendre les dispositions suivantes sur vous.

en mon mandat au 21 fevrier prochain de fr 554.25

" " 28 " " " 339.65

pour solde de mes frs des 21 et 28 8bre dernier veuillez faire honneur a ma signature

et agreez M. m s.